

Note de cadrage

Réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité et d'un plan d'adaptation au changement climatique de la gestion de la Réserve Naturelle Nationale de l'île du Grand-Connétable

Mars 2025

Contexte

Engagé sur la période 2018-2023, le projet LIFE NATUR'ADAPT, coordonné par Réserves Naturelles de France (RNF), a réuni neuf autres partenaires. Il a permis de créer des outils et des méthodes opérationnels à destination des gestionnaires d'aires protégées pour se lancer dans une démarche d'adaptation au changement climatique, ainsi que la fédération d'une communauté autour de cette thématique. En février 2023, RNF a édité dans ce cadre un *Guide méthodologique d'élaboration d'un diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité et d'un plan d'adaptation à l'échelle d'une aire protégée*. Ce document est le résultat de l'expérimentation de ces outils sur six réserves naturelles, avant d'être testés ensuite sur quinze autres espaces protégés en France hexagonale.

Suite au projet LIFE NATUR'ADAPT, l'adaptation de cette méthodologie aux outre-mer sera mise en œuvre sur six sites pilotes au sein du LIFE BIODIV'FRANCE : trois en Guyane (RN du Mont Grand Matoury, RN des Marais de Kaw-Roura, et RNGC), un en Guadeloupe (RN des Îles de la Petite Terre), un à Mayotte (RN de l'Ilot Mbouzi) et un à la Réunion (Parc National de la Réunion). Ces sites vont expérimenter les outils issus du guide Natur'Adapt et les ajuster au contexte ultramarin. Concernant le projet LIFE BIODIV'FRANCE, la RNGC s'est intégré à la démarche après le lancement de celui-ci et ne bénéficie donc pas de financement européen. La réserve a déposé un dossier au fond vert de la DGTM et obtenu un soutien budgétaire afin de participer à l'expérimentation et profiter de la synergie sur cette thématique.

La démarche aboutira à l'élaboration d'un diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité (DVO) du site face au changement climatique. Celui-ci reposera sur une analyse climatique croisée avec une analyse prospective des composantes de la réserve naturelle, classées en 3 catégories : les activités humaines, le patrimoine naturel et les actions et moyens de gestion.

Cette étape sera suivie de l'élaboration d'un plan d'adaptation de la gestion du site au changement climatique, en définissant la stratégie d'adaptation envisagée selon les objets concernés. Ce plan s'intégrera pleinement dans la préparation du futur plan de gestion de la réserve.

Les composantes de la RNGC

La Réserve Naturelle de l'île du Grand-Connétable, située au large de la Guyane, couvre 7 852 ha et comprend les îles du Petit (<1 ha) et Grand-Connétable (~3 ha). Créée le 8 décembre 1992 par décret ministériel n° 98-166, elle abrite la seule colonie d'oiseaux marins nicheurs de Guyane. La gestion de la réserve est assurée par le GEPOG depuis 2008.

L'île du Grand-Connétable est constituée d'un plateau à environ 20 m au-dessus du niveau de la mer avec en son centre un relief abrupt (piton) de 45 m à 50 m de hauteur qui domine le replat médian. Il s'agit d'une butte-témoin épargnée par l'ancienne exploitation du phosphate, à la fin du XIXe siècle durant 30 ans, correspondant pratiquement au sommet topographique originel de l'île.

Le climat

Le climat de la Guyane est de type équatorial, marqué par une alternance de saisons sèche et pluvieuse, un taux d'humidité atmosphérique élevé entre 80 et 90%, une température chaude et relativement constante toute l'année. Les variations de précipitation, liées à la position de la Zone Intertropicale de Convergence (ZIC) déterminent le rythme des saisons.

La circulation atmosphérique caractéristique de la zone équatoriale de l'hémisphère nord est régie par les deux ceintures tropicales et notamment les anticyclones des Açores et de Sainte-Hélène. La Guyane est sous l'influence des alizés provenant de ces zones, respectivement du nord-est et du sud-est. Ils se rencontrent le long d'une zone de basse pression dans la zone intertropicale de convergence (ZIC). Large d'une dizaine à une centaine de kilomètres, celle-ci se caractérise par une forte nébulosité. Deux fois par an, la ZIC balaie la Guyane durant des périodes plus ou moins longues, d'où un cycle saisonnier de quatre épisodes inégaux.

La température moyenne en Guyane est de 26°C et demeure assez constante dans l'année avec des variations comprises entre 22 et 32°C. Les données mesurées sur l'île en 2016 indiquent une moyenne des températures de 27,5 °C (un peu plus élevée que la moyenne guyanaise), un minimum à 22,9 °C et un maximum à 31,5°C.

Soumise au régime permanent des alizés, la Guyane est régulièrement ventilée par des flux d'est/nord-est en saison des pluies et d'est/sud-est en saison sèche. Ces vents sont faibles à modérés soit entre 10 et 15 km/h et relativement constants tout au long de l'année. Ils changent d'orientation au passage de la ZIC.

Les précipitations annuelles (mesurées sur l'îlet la Mère) sont en moyenne de 2 425,7 mm, en deçà de la pluviométrie annuelle sur la bande côtière qui est de 3 000 mm en moyenne. L'île étant située à 15 km au large, les formations orageuses courantes en saison sèche ne se développent pas, ce qui explique un climat plus sec à cette saison.

Les activités humaines

Quatre grands types d'activités et d'usages peuvent être identifiés dans la réserve ou à proximité de celle-ci :

- La pêche professionnelle, à proximité de la réserve (interdite dans le périmètre de la RNGC) ;
- La pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), à proximité et dans la RNGC ;
- La pêche de loisir, à proximité de la réserve (interdite dans le périmètre de la RNGC) ;
- Les activités de tourisme et de découverte.

La pêche professionnelle en Guyane est une activité économique majeure. En effet, celle-ci représente la 3ème activité exportatrice du territoire. La pêche côtière est constituée de différents types de bateaux de taille modeste, qui utilisent des filets maillants dérivants qui concentrent leurs activités sur la bande côtière (fonds inférieurs à 15 m). Cette activité est directement concernée par l'existence de la réserve puisque sa zone marine recouvre des secteurs prisés par les capitaines des navires.

La pêche INN correspond à ce que l'on appelle communément la pêche illégale. En Guyane, cette pêche est très présente et concerne des bateaux provenant du Guyana, du Suriname et du Brésil. L'est de la Guyane où se trouve la réserve est particulièrement impacté par ce phénomène. On observe malheureusement une nette progression du nombre de navires illégaux depuis le milieu des années 2000.

En Guyane, l'activité de plaisance est globalement peu développée. Pour autant, la pêche de plaisance à bord d'embarcation est relativement populaire. Cette dernière se pratique entre autres aux battures du Connétable situées à proximité de la réserve. Ce secteur de haut-fond est situé à seulement 5,5 km de la limite de la réserve et 10,5 km de l'île du Grand-Connétable. Les battures du Connétable sont particulièrement fréquentées de mai à décembre et les espèces prisées sont le Mérou géant, la Carpe rouge, le Tarpon de l'Atlantique et les acoupas.

Une seule entreprise est actuellement autorisée à exercer des activités touristiques dans la réserve. La société Tropic Alizés a pour ambition de proposer de découvrir la réserve par le biais de deux embarcations qui permettent d'accueillir une douzaine de passagers chacun. Le bateau faisant le tour de l'île reste à une distance raisonnable (supérieure à 50m) pour observer les oiseaux marins. Cette visite devrait être couplée à une visite de l'îlet La Mère sur le retour. On notera toutefois qu'aucune visite n'a eu lieu depuis la parution de l'arrêté préfectoral en 2023. Par le passé, la société Wayki Village organisait ces visites mais a cessé son activité.

Le patrimoine naturel

Le principal enjeu, à l'origine de la création de la réserve, est la présence d'oiseaux marins avec la seule colonie sur près de 3 800km entre Tobago (Trinité et Tobago) et Fernando do Noronha (Brésil). L'exploitation minière a impacté les colonies d'oiseaux marins en provoquant la disparition définitive du Fou brun et du Phaéon à bec rouge et en créant de nouveaux habitats favorables à d'autres espèces. Aujourd'hui, ce sont six espèces qui nichent chaque année sur l'île du Grand-Connétable : Frégate superbe, Sternes de Cayenne, royale et fuligineuse, Mouette atricille et Noddi brun. Pour quatre de ces espèces, la réserve est d'importance régionale ou mondiale (par exemple 25% de la population mondiale de Sterne de Cayenne).

On retrouve sur l'île une population d'Iguane vert naturellement présente, ainsi qu'une population introduite de Rat surmulot.

La flore de l'île est très peu diversifiée avec une forte diminution du nombre d'espèces sur les 15 dernières années (de 24 espèces inventoriées en 1994 à seulement une dizaine aujourd'hui). Les cortèges d'espèces présents sur l'île correspondent aux habitats rocheux de bords de mer, aux friches et savanes dégradées. Introduite par l'homme sur l'île, la seule espèce végétale protégée et ayant un intérêt patrimonial pour la Guyane est le Cactus cierge.

Concernant le milieu marin, les principaux enjeux sont la Tortue verte (présence majoritairement d'individus immatures), le Dauphin de Guyane et le Mérou géant. D'autres espèces à enjeux peuvent être présentes dans la réserve, mais aucun inventaire n'a été réalisé sur la diversité spécifique des poissons marins adultes ou sur les cétacés dans la réserve.

Les actions et moyens de gestion

Les actions de gestion du site sont assurées par l'équipe salariée de la réserve. En 2025, celle-ci est composée de cinq personnes : un conservateur, deux gardes techniciens, un chargé de projet scientifique et une animatrice EEDD. Deux chargées d'études scientifiques sur les programmes biodiversité marine interviennent en appui en fonction des besoins.

Le plan de gestion couvrant la période de 2018 à 2027 inclut 67 fiches actions. Les actions de gestion prioritaires de la réserve concernent la bonne conservation de l'état du site (surveillance, entretien, sensibilisation), la connaissance du patrimoine naturel (suivis scientifiques, participation à la recherche) et les enjeux pédagogiques (animations, AME, sensibilisation des acteurs).

L'élaboration du diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité de la RNGC

La méthodologie NATUR'ADAPT permet une approche pragmatique de la prise en compte du changement climatique dans la gestion d'une aire protégée. Première étape de celle-ci, l'élaboration du diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité (DVO) requiert plusieurs phases pour son élaboration : la définition d'un périmètre d'analyse, une analyse prospective et *in fine* la rédaction du diagnostic.

La prise en compte des modifications potentielles induites par le changement climatique doit permettre d'élargir la vision du gestionnaire de l'aire protégée en intégrant à sa réflexion la zone d'interdépendance de celui-ci. Ainsi, le périmètre d'analyse envisagé pour la mise en œuvre de la démarche NATUR'ADAPT dépasse les limites strictes de la RNGC pour intégrer les secteurs géographiques qui entretiennent avec elle des relations étroites, interagissant directement ou indirectement avec les activités humaines qui s'y pratiquent, son patrimoine naturel ou sa gestion.

Une réflexion aura lieu au début du DVO pour définir le périmètre d'analyse le plus approprié en fonction des composantes retenues. En effet, la zone choisie pourrait être la zone fonctionnelle de la réserve (zone délimitée par la ZNIEFF-Mer de type II « Bande côtière », qui s'étend de la côte et des grands estuaires jusqu'à la bathymétrie 30-40 mètres de profondeur), l'aire de répartition des oiseaux marins (limitée par nos connaissances, mais qui s'étendrait du Brésil jusqu'aux Antilles) ou encore un autre périmètre fixé à l'aide d'autres critères.



L'analyse prospective des composantes de la RNGC doit permettre d'imaginer les futurs possibles afin d'éclairer les choix du présent. Il s'agit d'anticiper les changements potentiels plutôt que les subir en se projetant dans l'avenir de manière raisonnée et globale.

Sans être une étude scientifique, l'analyse prospective devra permettre, sur la base des connaissances disponibles et des projections relatives au changement climatique, de donner des tendances pour décider et agir, d'identifier d'éventuelles lacunes de connaissances mais également de partager la démarche et les enjeux d'adaptation avec les différents acteurs concernés.

Afin de réaliser cette analyse, l'équipe de la réserve s'appuiera sur l'expertise et l'expérience de différents acteurs locaux. Dans un premier temps nous envisageons de consulter Météo France, l'Ifremer, le CRPMEM et le BRGM afin de discuter des données guyanaises disponibles et si des prédictions existent. D'autres experts pourront être consultés, au fil de l'avancement du DVO et des questions que sa rédaction soulèvera.

Le plan d'adaptation

Dernière étape de la démarche NATUR'ADAPT, l'élaboration du plan d'adaptation de la gestion aux effets du changement climatique permettra de conceptualiser les réponses possibles aux effets attendus. Il conviendra de proposer une stratégie d'adaptation pour chaque objet d'analyse reposant sur trois axes d'adaptations possibles : résister, à savoir lutter pour maintenir l'existant voire retrouver les conditions du passé, accepter en laissant le milieu naturel s'adapter de manière autonome et/ou diriger en accompagnant cette transformation.

Le plan d'adaptation n'a pas vocation à se substituer au plan de gestion : il constituera au contraire une des étapes de l'élaboration du nouveau plan en définissant des mesures d'adaptation qui lui seront intégrées.

Modalités de mise en œuvre

Gouvernance

Idéalement, la gouvernance de la démarche d'adaptation s'appuie sur la gouvernance déjà à l'œuvre au sein de l'aire protégée concernée. Aussi, la gouvernance proposée pour la validation de la démarche et des résultats obtenus pour la RNGC est le comité consultatif de la réserve.

Toutefois, d'autres acteurs, experts, socio-professionnels ou collectivités, pourront être mobilisés afin d'éclairer l'analyse prospective.

Calendrier

Le calendrier prévisionnel pour la réalisation des différentes étapes de la méthodologie Natur'Adapt est le suivant :

- Diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité rédigé en juillet 2025 ;
- Plan d'adaptation de la gestion finalisé en novembre 2025.

Avec l'objectif d'avoir un DVO et le plan d'adaptation terminés avant 2026, nous pourrions inclure les résultats de ce travail dans les réflexions sur le futur plan de gestion de la réserve, qui sera renouvelé en 2027/2028.

